



## Accords

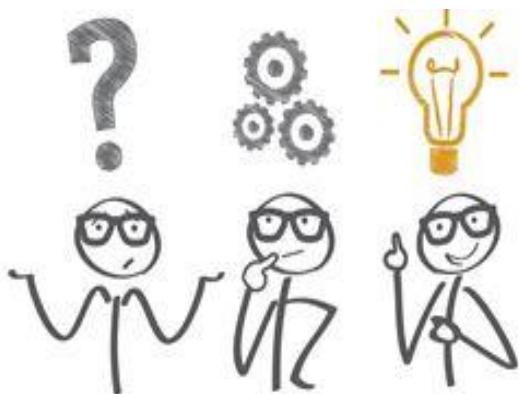
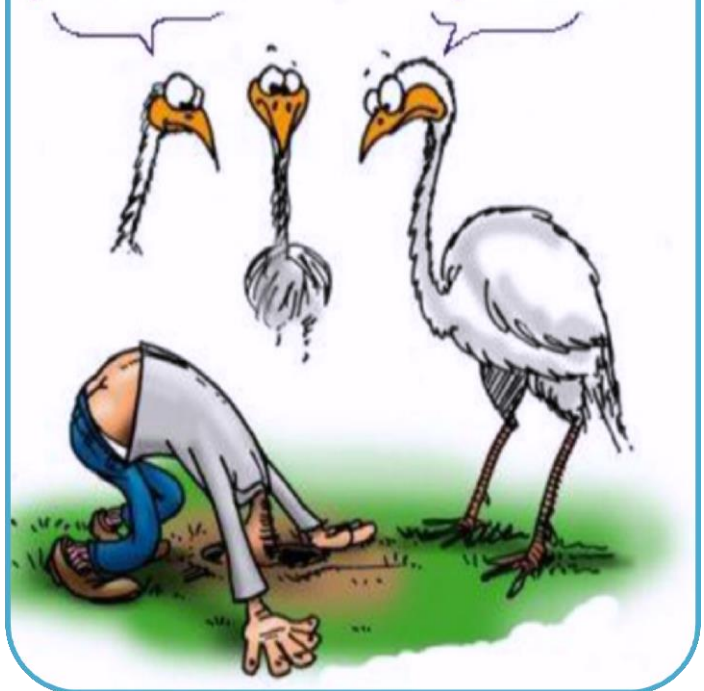
Pour vous nous signons et défendons différents accords :

- Classification : recours en cassation
- Accord sénior : tombé sous les coups des contestataires.
- Prime de 460 € lors des NAO de 2013 : rejeté par ces mêmes opposants ... etc...

Dans votre intérêt, nous restons déterminés à poursuivre le dialogue et à négocier les accords futurs.

Mais qu'est-ce qu'il cherche ?

Ben... les accords perdus !!!!



web

**Pour un syndicalisme réformiste fort  
Je vote CFE-CGC Métiers de l'emploi**

**Le jeudi 28 avril 2016**